



Francesca Albanese: « Il y a un risque de génocide en cours à Gaza », explique la rapporteuse spéciale de l'ONU

Description

Lundi 6 novembre 2023, Francesca Albanese, rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967 et auditionnée par le groupe parlementaire de la France Insoumise, explique qu'il y a « un risque de génocide en cours à Gaza ».

Par l'Agence Média Palestine, le 8 novembre 2023



Francesca Albanese

Le lundi 6 novembre 2023, 1 mois après le début des bombardements israéliens sur Gaza, Francesca Albanese est intervenue en visio-conférence lors de l'assemblée du groupe parlementaire La France Insoumise, et a expliqué qu'« il y a un risque de génocide en cours à Gaza ».

Quatre jours auparavant, dans le journal *L'Humanité*, [elle rappelait](#) qu'il incombe à la communauté internationale et aux puissances mondiales « d'arrêter la furie et la rage d'Israël » : « Il existe une obligation, dans le cadre du droit international, de prévenir les atrocités, les crimes qu'on appelle en anglais « *atrocité crimes* ». Il ne s'agit pas seulement de juger les responsables devant des tribunaux internationaux une fois les crimes commis et les innocents tués. Les États membres de l'ONU sont obligés d'intervenir parce que nous assistons à des violations patentes du droit international et du droit humanitaire. Il faut arrêter la furie et la rage d'Israël. »

Elle indiquait également, lors d'un [entretien](#) avec le média suisse Blick, que l'intention de l'intervention d'Israël à Gaza est « illégale » : « Israël demande l'évacuation du nord de la bande de Gaza. Qu'est-ce que c'est si ce n'est pas du nettoyage ethnique ? ». En prenant le soin de souligner les antécédents d'Israël en termes de non-respect des droits

international et des conventions qui lient les membres de ses organisations entre eux en évoquant un «dualisme Israël (qui) est la colonne vertébrale d'un apartheid qui se traduit par des abus, de la violence et des humiliations quotidiennes», elle insiste sur l'urgence actuelle d'exercer plus de pression pour qu'Israël respecte le droit international.

https://twitter.com/Portes_Thomas/status/1722200810535506127

Lors de son intervention lundi 6 novembre dans le cadre de l'assemblée du groupe parlementaire LFI, elle rappelle quelles sont les possibilités envisageables ou non au regard du droit international et humanitaire. Par exemple, elle précise que la création d'un corridor humanitaire de réfugiés gazaouis vers la Jordanie ou vers l'Égypte n'est premièrement pas envisageable car il s'agirait en réalité d'un déplacement forcé de population ce qui est interdit par les conventions de Genève et que, deuxièmement, cette proposition ne date pas du 7 octobre: Israël parle de «solution égyptienne» pour les habitants de Gaza depuis des mois.

En rappelant que le cadre des crimes de guerre est dépassé, qu'il s'agit maintenant d'un réel risque de génocide qui se déroule sous nos yeux à Gaza, elle exhorte les États membres de l'ONU d'exiger un cessez-le-feu, de stopper les crimes d'Israël, de réclamer la libération de tous les otages, de permettre l'aide humanitaire de circuler dans toute la bande de Gaza et d'exiger la libération de toutes les personnes détenues arbitrairement par l'État israélien.

Sous le prétexte de la guerre, Israël est en train d'opérer un nettoyage ethnique comparable à celui de la Nakba, et il convient de rappeler à la communauté internationale la responsabilité qui lui incombe à intervenir pour y mettre fin.

Francesca Albanese a succédé à Michael Lynk en mai 2022 au poste de rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les territoires palestiniens occupés depuis 1967. Avant cela, elle a travaillé pendant dix ans en tant qu'experte des droits de l'homme pour les Nations Unies, notamment pour le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Dans le cadre de ses fonctions, elle a fourni des conseils aux Nations Unies, aux gouvernements et à la société civile au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Asie-Pacifique sur l'application des normes en matière de droits de l'homme, en particulier pour les groupes vulnérables, notamment les réfugiés et les migrants.

date création
2023/11/08